

5 mai 2006, Québec

Allocution à l'occasion d'un accord, avec le gouvernement du Québec, qui permettra au Québec de participer pleinement à l'action de l'Organisation des Nations Unies pour la science, l'éducation et la culture

Tout d'abord, j'aimerais remercier le premier ministre Charest et son gouvernement. Je tiens également à remercier le ministre Mackay pour son travail durant les discussions qui font en sorte que nous sommes ici aujourd'hui. Mais surtout, je tiens à souligner la contribution des ministres et des députés conservateurs qui ont joué un rôle primordial. Nous sommes heureux aujourd'hui de compter parmi nous : la ministre de la région de Québec, Josée Verner, les ministres Lawrence Cannon, Maxime Bernier, Jean-Pierre Blackburn et Michael Fortier, la secrétaire du Premier ministre, Sylvie Boucher, le secrétaire parlementaire en matière d'agriculture, Jacques Gourde, le député de Lévis-Bellechasse, Steven Blaney, le député de Louis-Hébert, Luc Harvey, le député de Charlesbourg-Haute-Saint-Charles, Daniel Petit, et la sénatrice Andrée Champagne.

Bientôt, nous allons célébrer le 400e anniversaire de la fondation de Québec. Je comprends la fierté que ressentent les Québécoises et les Québécois à la veille de cet événement historique. Notre gouvernement fera sa part pour que cet anniversaire soit dignement célébré et qu'il reste un souvenir vivace, parce que l'anniversaire de la fondation de Québec c'est aussi l'anniversaire de la fondation du Canada. C'est pourquoi je suis toujours impressionné de me trouver ici à l'Assemblée nationale, le premier Parlement canadien.

En 1792, c'est ici à Québec qu'on a entendu les premières expressions de notre démocratie parlementaire. Certains de nos premiers députés parlaient français, d'autres, anglais. Certains étaient nés ici et s'appelaient déjà Canadiens, certains venaient de France, d'autres d'Angleterre, d'Écosse ou d'Irlande. Mais, avec des accents différents, provenant de cultures différentes ils disaient la même chose. Ils disaient : ensemble, nous pouvons bâtir un grand pays et donner un meilleur avenir à nos enfants. À leur façon, ils disaient : « Il suffit de respecter les différences qui caractérisaient nos vieilles sociétés et les valeurs que nous avons en commun en tant que jeune pays. » L'une des forces du Canada est son système de gouvernement. Les fondateurs de notre pays ont eu la clairvoyance d'établir un système fédéral souple afin de permettre à des voix fortes et distinctes de se rassembler dans la poursuite d'objectifs communs et, ce faisant, d'être une source de force et d'innovation.

Le fédéralisme d'ouverture de notre nouveau gouvernement national consiste à tirer parti de l'expérience et de l'expertise que les provinces et les territoires peuvent apporter au dialogue national. Le fédéralisme d'ouverture, c'est le respect des domaines de compétence provinciale. Le fédéralisme d'ouverture, c'est tirer parti de l'expertise des provinces et de l'intégrer aux positions du Canada dans le cadre des négociations internationales ou au sein d'organisations qui œuvrent dans des domaines touchant leurs compétences. Le fédéralisme d'ouverture cherche à sortir le Québec du piège de la polarisation. C'est l'idée même du fédéralisme d'ouverture – un Québec plus fort au sein d'un Canada meilleur – et c'est ce que notre gouvernement a l'intention de concrétiser. Le fédéralisme d'ouverture ne vise ni à créer des « chouchous » ni à attiser les jalousies. Le temps est venu d'établir de nouvelles relations avec les provinces, des relations ouvertes, honnêtes et respectueuses.

Certains voudraient retourner en arrière, retourner vers la polarisation, l'affrontement et la corruption. Ce n'est pas ainsi qu'un fédéralisme d'ouverture fonctionne. Il faudra collaborer, avec tous les ordres de gouvernement, et reconnaître les rôles et les responsabilités de chacun. Il faudra se tourner vers l'avenir et déterminer ce que nous pouvons accomplir ensemble. Il est surtout évident qu'il est temps de tourner la page et d'examiner la question de la présence du Québec à l'UNESCO.

Pour les libéraux, et je cite des candidats à la direction comme Joe Volpe et Michael Ignatieff, la simple pensée de faire jouer un rôle au Québec à l'UNESCO est une menace à l'existence même du Canada. Et pour le Bloc, si le Québec ne peut opposer un veto à la position du Canada à l'UNESCO, il s'agit d'une humiliation. Ces positions extrêmes tentent de miner ce qui est simplement la reconnaissance d'un rôle plus important et coopératif du Québec au sein d'un organisme qui se penche souvent sur des dossiers linguistiques et culturels. Le fédéralisme d'ouverture, c'est inviter le Québec à prendre sa place à l'UNESCO et à y exprimer sa voix et, ce faisant, à compléter les travaux du Canada au sein de la famille des nations de l'ONU. Et c'est ce que nous faisons aujourd'hui.

Je suis très fier, au nom du gouvernement du Canada, d'avoir conclu aujourd'hui, avec le premier ministre Jean Charest, un accord qui permettra au Québec de participer pleinement à l'action de l'Organisation des Nations Unies pour la science, l'éducation et la culture. Cet accord établit un rôle formel pour le Québec à l'UNESCO. Désormais, le Québec participera pleinement, formellement et directement à toutes les activités de l'UNESCO, avec la délégation permanente du Canada. L'accord d'aujourd'hui établit des mécanismes nouveaux et sans précédent pour assurer au Québec la place et la voix qui lui reviennent à l'UNESCO. Nous allons aussi explorer des façons innovatrices et des mécanismes par lesquels l'UNESCO pourrait mieux tirer profit de l'apport des États fédérés dans ses travaux.

L'accord d'aujourd'hui illustre clairement une nouvelle ère de progrès dans un Canada fort, uni, indépendant et libre, et avec un Québec confiant, autonome, solidaire et fier. Cet accord donne au Québec plus d'ascendant sur les questions touchant sa langue et sa culture et renforce sa place dans le Canada. Pour le Québec, pour le Canada, cet accord est un gain historique. En donnant au Québec un rôle formel à l'UNESCO en collaboration avec le gouvernement du Canada, cet accord historique ne représente ni la centralisation, ni la séparation, mais un arrangement qui symbolise notre vision d'une fédération canadienne à la fois forte et souple. Cet accord viendra non seulement appuyer l'évolution de notre propre fédération, mais il permettra aussi de renforcer et d'accroître notre présence et notre influence dans le monde. Il montre à la communauté des nations réunies à l'ONU que notre fédéralisme est un atout et une force pour nous, au pays comme à l'étranger.

Cet accord est bénéfique pour le Québec et il est bénéfique pour le Canada. Découlant du fédéralisme d'ouverture, les Engagements de Québec, que j'ai précisés ici même le 19 décembre dernier, comprenaient une invitation au gouvernement du Québec à participer à l'UNESCO. Alors que nous signons aujourd'hui cet accord, cet engagement est maintenant honoré et nous allons voir très bientôt les avantages qu'apporte une action commune à l'UNESCO. Et je pense que vous avez tous et toutes une raison supplémentaire d'être fiers d'être Québécois et Canadien.

Merci.

